

Message du récipiendaire principal à l'auditeur de la subvention

Destinataire : Auditeur de la subvention

Notre référence / objet : **Principaux éléments à prendre en considération pour les audits 2020 des subventions du Fonds mondial**

L'audit des subventions est un aspect fondamental du cadre de gestion des risques et de garantie du Fonds mondial et par conséquent, constitue l'un de ses principaux moyens pour préserver ses investissements dans les différents pays.

Lors de l'audit des états financiers des subventions à des fins spéciales, les auditeurs sont priés de respecter l'objectif énoncé au paragraphe 12.2. du point 2.1.1. des [Directives en matière d'audits annuels des subventions du Fonds mondial](#), à savoir « formuler des observations sur l'adéquation du cadre de contrôle interne des maîtres d'œuvre et rendre compte des insuffisances détectées ».

Le cas échéant, l'audit portera aussi sur :

- 1) les contrôles internes¹, y compris les contrôles informatiques généraux ;
- 2) les contrôles des agents tiers engagés par le récipiendaire principal ou le Fonds mondial², notamment l'examen du contenu et du respect des conditions générales qui régissent leurs activités.

La pandémie de COVID-19 augmente encore la pertinence de ces éléments, au vu de la hausse des menaces de cybersécurité et du besoin de garantir l'efficacité des contrôles. À cet égard, veuillez vous assurer que l'audit des contrôles internes comprenne aussi bien les **contrôles informatiques généraux** que les **contrôles des agents tiers**. Le cas échéant, il convient d'examiner les contrôles établis dans le cadre du [dispositif de riposte au COVID-19](#) pour en vérifier l'adéquation et formuler des observations.

Du reste, les risques découlant de la pandémie doivent être considérés comme des questions clés de l'audit lors de la planification de l'audit et inclus dans le plan d'audit obligatoire que l'auditeur externe transmet au récipiendaire principal et au Fonds mondial pour approbation avant d'entamer sa mission. La lettre de recommandation doit comprendre une partie consacrée aux effets de la pandémie sur la mise en œuvre et l'efficacité des contrôles des principaux processus.

Si vous avez besoin d'éclaircissements, veuillez contacter le Fonds mondial à l'adresse suivante : FinancialRisk_Assurance@theglobalfund.org

¹ Les contrôles internes englobent les politiques et procédures visant à gérer les principaux risques opérationnels, financiers et non financiers, associés à diverses activités financées par des subventions du Fonds mondial au niveau des récipiendaires principaux et des sous-réceptaires.

² Comme les agents fiscaux, les agents fiduciaires, les agents chargés des achats ou des chaînes d'approvisionnement, ou tout autre tiers auquel le récipiendaire principal fait appel pour atténuer les risques et à qui une partie importante de la subvention est confiée. Le mécanisme d'achat groupé du Fonds mondial est exclu d'un tel examen.